



EUROPE SYNERGY (le « Compartiment »), un Compartiment de EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)

Catégorie d'actions A EUR (la « Catégorie ») - LU1102959951

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement : L'objectif du Compartiment est de surperformer son indice de référence par le biais d'une exposition aux marchés boursiers et aux marchés européens en sélectionnant les titres sur une base discrétionnaire dans un univers d'investissement comparable à celui de l'indice de référence.

Indice de référence : MSCI Europe, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Compartiment opère une gestion active de sélection de titres cotés sur les marchés boursiers européens, sans distinction de capitalisation boursière.

Le Gestionnaire d'investissement cherchera à sélectionner les titres de sociétés faisant l'objet de rachats ou d'un processus de restructuration. Ces sociétés sont généralement de taille plus réduite que leurs concurrentes ou appartiennent à un secteur en phase de consolidation. Elles peuvent également bénéficier d'un statut spécifique intéressant ou souffrir d'une gestion du capital médiocre.

Entre 75 et 110 % des actifs nets du Compartiment seront investis dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans des pays de l'Union européenne ou dans d'autres pays de l'Espace économique européen (EEE), directement ou via des OPC. Cette limite comprend les investissements dans les titres britanniques avant la sortie potentielle du Royaume-Uni de l'Union européenne et lesdits titres peuvent subsister dans le portefeuille du Compartiment dans cette limite pour une durée de 21 mois après le Brexit.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des titres européens hors Union européenne notamment les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), les pays membres de l'Espace économique européen et les pays européens candidats à l'entrée dans l'Union européenne. Cette limite comprend également les investissements dans les titres britanniques après la sortie potentielle du Royaume-Uni de l'Union européenne.

À des fins de gestion de trésorerie, le Compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des titres de créance transférables, des Instruments du marché monétaire et des Fonds monétaires. Le Compartiment recherchera des émissions d'émetteurs publics ou privés notées Investment Grade au moment de l'achat (c'est-à-dire ayant une notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's, ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation estimée équivalente et attribuée par le Gestionnaire d'investissement en ce qui concerne les titres non notés) et ayant une échéance à court terme inférieure à trois mois.

Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Ils peuvent comprendre, sans pour autant s'y limiter, des :

- contrats de devise à terme (des contrats de change à terme ou des contrats de change de gré à gré) ;
- swaps de devises ;
- contrats à terme standardisés sur indices d'actions ;
- swaps sur actions, y compris des swaps sur rendement total d'actions ; ou
- contrats d'options sur actions et sur indices d'actions pour réduire la volatilité des actions.

Le Compartiment conclura des swaps de rendement total pour ce pourcentage d'actifs.

Le Compartiment n'aura pas recours à des SFT.

Le Compartiment n'investira pas dans des titres avec instruments dérivés intégrés. Dans la limite de 10 % de ses actifs nets, le Compartiment peut investir dans des parts ou des actions d'OPCVM ou d'autres Fonds d'investissement.

La durée de détention recommandée est supérieure à 5 ans

Fréquence d'achat ou de vente de parts : Chaque jour ouvré du Luxembourg et de France, excepté le Vendredi Saint, le 24 décembre (Veille de Noël) et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) pour les ordres reçus par le centralisateur avant 12h30 le « Jour de calcul de la VNI » et traités sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour.

Affectation du résultat : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible, À risque plus élevé,

←
→

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment.

Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Ce Compartiment est noté en catégorie 5, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques précisées dans la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : lorsqu'un fonds est couvert par des garanties ou a une importante exposition aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

Risque opérationnel : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir une incidence négative sur la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais actuels pour la Catégorie A EUR	2,19 %
---------------------------------------	--------

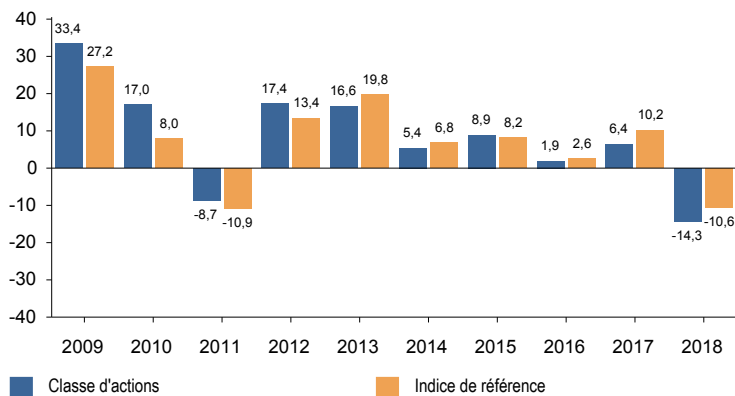
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Méthode : 15 % par an de la surperformance de la Catégorie par rapport à l'indice de référence, le MSCI Europe	0,12 %
--	--------

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES

Performances annuelles passées du Fonds EDMOND DE ROTHSCHILD
FUND Europe Synergy Part A EUR en Euro (en %)



Date de création de la Classe d'actions : Décembre 2006

Le Compartiment et la Classe ont été créés le 22/01/2016 suite à la fusion par absorption de la Classe A du fonds français Edmond de Rothschild EUROPE SYNERGY (le « Fonds Absorbé »). Le Compartiment et le Fonds Absorbé ont les mêmes caractéristiques, en particulier en ce qui concerne l'identité de leur gestionnaire, leur structure de frais et de commissions et leur politique d'investissement. Les performances passées présentées ici sont celles de la Classe A du Compartiment Absorbé.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation, ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en euros, avec dividendes nets réinvestis, pour la classe d'actions et l'indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE)

Régime fiscal : Le Fonds est assujéti à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur en fonction de son pays de résidence. Pour plus d'informations, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Des documents plus détaillés sur EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, les Compartiments et les Classes d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg sur le site web www.edmond-de-rothschild.com.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur www.edmond-de-rothschild.com, dans la section « Fonds ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, les rapports annuels et les rapports semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actifs de tous les Compartiments sont uniquement disponibles afin de satisfaire aux créances, responsabilités et obligations associées aux Compartiments concernés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions de la même ou d'une autre catégorie d'un autre compartiment. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/Luxembourg/en/asset-management/terms-and-conditions>. Une copie écrite du résumé de ladite politique de rémunération peut être fournie gratuitement aux actionnaires du Compartiment sur demande.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Fonds n'adressera pas une demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions du U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est et ne sera pas enregistré conformément au U.S. Investment Company Act de 1940, tel que modifié. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/10/2019.